



# LA FEDERATION COMMUNIQUE

---

## AGRICULTURE

### DES SALAIRES POUR VIVRE, PAS L'AUMÔNE

Les salariés en agriculture ont été de tout temps les plus mal lotis. Longtemps cantonnés au Code rural, il aura fallu des années de luttes et de solidarité de tous les travailleurs pour obtenir les mêmes droits que dans les autres secteurs, avec l'application du Code du travail et du Smic.

Dans les négociations en territoire ou au niveau national, les relents féodaux du patronat agricole resurgissent et leurs tentatives de réduire les acquis en peau de chagrin sont multiples. La démarche unitaire de la Fnaf-Cgt, du Sncea/Cfe-Cgc, de la Cftc-Agri et de la Fgta-Fo, permet de contrer les mauvais coups et d'ancrer petit à petit des conquêtes importantes. La Cfdt s'obstine dans des augmentations de salaires rabougries, faisant ainsi le jeu du patronat.

Depuis la signature de la convention collective nationale en septembre 2020, quatre négociations concernant la grille nationale des salaires ont eu lieu. Ces négociations ne sont pas le fruit du hasard. Elles ont été obtenues grâce à l'exigence unitaire des quatre organisations d'inscrire, dans la convention collective nationale, l'obligation minimum d'ouvrir des négociations à chaque augmentation du Smic.

Toutes les négociations sont toujours à l'œuvre. Mais l'exigence portée unitairement par les quatre syndicats que l'augmentation du Smic s'applique sur l'ensemble de la grille, a permis d'obtenir des avancées. Ainsi, au niveau national, depuis janvier 2021, c'est au minimum 6,75 % d'augmentation que nous avons obtenue, représentant, suivant les échelons conventionnels, entre 106 et 220 euros de plus par mois.

Consciente que les salaires sont encore largement insuffisants pour vivre dignement et qu'il est urgent de reconnaître le niveau de qualification des salariés, la Cgt revendique le Smic à 2 000 euros et un salaire minimum d'embauche à 2 180 euros dans nos professions.

Mais ces batailles gagnées en agriculture par l'unité syndicale permettent d'ancrer l'application de l'augmentation du Smic sur l'ensemble de la grille des salaires. La Cgt revendique que ces augmentations soient automatiques sous forme d'échelle mobile. Ce qui permettra de négocier le rattrapage des retards de salaire accumulés et d'agir pour de véritables augmentations du pouvoir d'achat des salariés agricoles.

Le patronat agricole peut faire de la démagogie qui ne lui coûte rien. Ni chèque alimentaire ni aumône ! C'est bien en augmentant les salaires que nous améliorons les conditions de vie des salariés. La Cgt est de ce combat.

Montreuil,  
Le 27 juin 2022